



## droits sur mon accès de garage et stationnement

Par **avibela**, le **01/10/2012** à **10:52**

Bonjour,

je suis en copropriété dans un petit immeuble de 6 copropriétaires.

Mon garage se trouve au fond de la cour et indépendant de l'immeuble. Je sais que la cour appartient à la copropriété, mon voisin doit aussi y avoir accès pour son garage qui se trouve en dessous de l'immeuble. Malheureusement il ne peut pas y garer sa voiture car son accès est limité car il doit beaucoup manoeuvrer. Je voulais savoir si j'ai le droit de ma garer en face du portail (pendant la nuit) et accrocher une plaque d'immatriculation sur la porte de mon garage.

Merci de vos réponses

Par **janus2fr**, le **01/10/2012** à **13:04**

Bonjour,

Si la cour est partie commune, vous n'avez pas le droit d'en annexer une partie à des fins privatives. Donc en clair, vous ne pouvez pas y stationner. C'est juste un endroit de passage pour vous rendre à votre garage.